

Ni aéroport, ni gaz de schiste !

Les 27 et 28 février nous nous mobilisons pour la justice climatique

Deux mois après la clôture de la COP 21 et l'adoption de l'accord de Paris, les beaux discours ont cessé et les projets climaticides reprennent de plus belle.

Communiqué commun de

350.org, AITEC, Agir pour l'environnement, les Amis de la Terre, ATTAC France, Confédération Paysanne, Coordination Eau bien commun France, Union syndicale Solidaires.

À Notre-Dame-des-Landes (44) le samedi 27 février, les opposant·e·s au projet d'aéroport ont décidé d'afficher leur refus déterminé face à l'expulsion, prononcée par le Tribunal Administratif de Nantes le 25 janvier, des onze familles résistantes et encore présentes sur la ZAD. Ensemble, nous dénoncerons, preuves à l'appui, les malversations et mensonges de la Direction Générale de l'Aviation civile (DGAC), des élu·e·s favorables au projet et de l'État. François Hollande doit choisir : respecter les engagements pris lors de la COP 21 et abandonner le projet d'aéroport ou renoncer à toute action ambitieuse sur le climat. Nous rappelons que ce projet détruira fermes paysannes, pâturages, maraîchages, zones humides... un bocage fertile en biodiversité, pour les bétonner et générer davantage d'émissions de gaz à effet de serre, ce qui est en contradiction totale avec les engagements pris lors de la COP 21.

À Barjac (30), le lendemain, dimanche 28 février, les collectifs contre l'exploration et l'exploitation des pétrole et gaz de schiste et de couche manifesteront leur détermination à exiger une abrogation définitive de tout nouveau permis ou tout renouvellement de permis délivré aux compagnies pétrolières et gazières. En effet, le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise a décidé le 28 janvier dernier d'annuler l'abrogation du permis de Montélimar accordé à Total, revenant sur l'abrogation annoncée par N. Sarkozy en 2011. Les collectifs demandent le respect des recommandations du GIEC, afin de tenir l'engagement pris à Paris de maintenir le réchauffement à 1,5 °C. Une seule solution pour cela : laisser 80 % des énergies fossiles en cours d'exploitation dans le sol et décider d'un moratoire général sur tout nouveau permis, existant ou en instruction - conformément à ce qu'a annoncé Ségolène Royal.

Ces deux appels à résistance citoyenne s'inscrivent dans le mouvement de résistance mondiale sur le climat qui a déjà obtenu plusieurs victoires comme l'interdiction de la fracturation hydraulique en France en 2011, désengagement des trois plus grosses banques françaises sur les projets de développement basés sur le charbon du bassin de Galilée en Australie, l'abandon du projet de pipeline Keystone aux USA... Des victoires plus modestes gagnées localement par des mouvements citoyens, mais tout aussi importantes, comme l'abandon en 2014 d'un projet d'exploitation de gaz de schiste dans le village de Zurawlow en Pologne par Chevron, grâce à la mobilisation locale.

Ces mouvements démocratiques citoyens exigent de ne pas laisser notre devenir entre les mains des seuls États et affirment que la seule voie possible est de nous mobiliser pour stopper les projets climaticides. Ces deux mobilisations ouvrent la voie aux mobilisations mondiales contre les projets de l'industrie fossile prévue en mai prochain dans le cadre de la campagne Breakfree - Libérons-nous des combustibles fossiles.

Pour un futur juste et vivable, nous ne devons pas franchir les lignes rouges : ni aéroport, ni gaz de schiste - ni ici, ni ailleurs.